

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
JUILLET 2015**

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE
DE LA POLITIQUE REGIONALE DES
« JARDINS SOLIDAIRES EN ILE-DE-FRANCE »
(2^e AFFECTATION - JUILLET 2015)**

Chapitre budgétaire 907 « Environnement »
Code fonctionnel 71 « Actions transversales »
Programme HP 71-007 « Soutien aux démarches de développement durable » -
Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	6
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION	9
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION	15

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer **8** subventions et de proposer l'affectation d'un montant de **32 524 €** d'autorisation de programme prélevé sur le chapitre 907 « Environnement » Code fonctionnel 71 « Actions transversales » Programme HP 71-007 « Soutien aux démarches de développement durable » - Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable » du budget 2015.

Ces opérations relèvent de la politique régionale des « Jardins solidaires en Ile-de-France » votée par délibération **CR n° 66-11 du 24 juin 2011 et complétée par la délibération CR n°44-12 du 29 juin 2012 et par la délibération CR n°108-13 du 21 novembre 2013**. Cette délibération permet à des associations, collectivités locales ou établissements publics de porter la création ou l'aménagement d'un jardin solidaire. L'aide régionale (en investissement) est plafonnée à 10 000 € maximum par projet dans la limite de 50 % du total du projet.

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation des **8** opérations suivantes.

Structure	Jardin	Adresse	QPV	Surface	Subvention proposée	Taux d'intervention
Mairie de Montereau-Fault-Yonne R801	Jardin partagé de Surville 15010673	2 Rue Honoré de Balzac, 77130 Montereau	x	670 m ²	1 190 €	50 %
Ville de Bondy R1244	Les Jardins du Bonheur 15010758	132 Rte de Villemomble, 93140 Bondy	x	250 m ²	9 627 €	50 %
Collège Eric Tabarly R3974	Les Jardineurs 15010765	30-32 Av. Albert Thomas, 93057 Les-Pavillons/s-Bois		250 m ²	2 490 €	50 %
Amis Recycleurs P0030282	Le potager partagé de la Recyclerie 15010768	85 Bd Ornano, 75018 Paris		300 m ²	5 508 €	50 %
Vergers Urbains P0029700	Commun Jardin 15010770	Square R. Luxemburg, 75018 Paris		370 m ²	5 530 €	45,15 %
Auberfabrik P0019942	Jardin d'échanges 15010771	Jardin des Fabriques, 114 rue Charles Tillon, 93300 Aubervilliers	x	400 m ²	3 229 €	50 %
Les Joyeux Jardiniers de Jouy P0032050	Jardin partagé 15010772	Rue Vignes Blanches, 95280 Jouy-le-Moutier		1 200 m ²	650 €	46,43 %
L'Usine à Gazon P0032051	Création du jardin l'Usine à Gazon 15010775	99, rue du Landy 93200 Saint-Denis		1 536 m ²	4 300 €	49,28 %

14 dossiers ont été instruits. Le jury, composé d'élus, d'organismes associés (ARENE, AEV, CERVIA, Natureparif, et l'Atelier) et de fédérations (Jardins Familiaux, FNARS, Graine de Jardins) s'est réuni le 5 mai 2015, et a émis un avis favorable pour ces 8 dossiers.

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projet annexées à la délibération.

Par dérogation à l'article 17 du règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France, il est proposé d'autoriser la prise en compte des dépenses des organismes suivants à partir de la date indiquée dans le tableau ci-après.

Mairie de Montereau-Fault-Yonne R801	Jardin partagé de Surville 15010673	1 ^{er} mai 2015
Amis Recycleurs P0030282	Le potager partagé de la Recyclerie 15010768	1 ^{er} mars 2015
Auberfabrik P0019942	Jardin d'échanges 15010771	1 ^{er} janvier 2015
L'Usine à Gazon P0032051	Création du jardin l'Usine à Gazon 15010775	1 ^{er} mars 2015

Par ailleurs, suite à une erreur matérielle lors de la saisie, l'anticipation de la prise en charge des dépenses concernant le « jardin partagé » de la commune de Bussy-Saint-Georges voté par délibération n° CP 13-847 du 20 novembre 2013 (fiche projet n°13021060) n'avait pas été enregistrée. Il convient de prendre en charge les dépenses relatives à ce projet à partir du 1^{er} juillet 2013.

Enfin, en février 2015, l'assemblée régionale s'est donné pour objectif de mieux soutenir et de rendre plus lisible la mobilisation de ses crédits en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

L'article 2 de la délibération-cadre n° CR 23-15, « Politique de la ville – Orientations pour une nouvelle action régionale » dispose ainsi que la Région mobilise les dispositifs du droit commun régional, tant en fonctionnement qu'en investissement, en priorité pour les quartiers politique de la ville, ainsi que les territoires de veille, en faveur des 3 axes prioritaires suivants :

- politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi,
- amélioration du cadre de vie et mobilités,
- cohésion sociale et citoyenneté,

et des trois axes transversaux des contrats de ville : jeunesse, égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations.

Dans le cadre du présent rapport, sur le volet investissement, **3 projets sont soutenus dans les quartiers prioritaires, pour une affectation de 14 046 €**, sur un total de 8 projets pour un montant global d'affectations de 32 524 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du Conseil régional
d'Ile-de-France

JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION**DU
ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DES
« JARDINS SOLIDAIRES EN ÎLE-DE-FRANCE »
(2è AFFECTATION - JUILLET 2015)**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France ;
- VU** La délibération n°CR 66-11 du 24 juin 2011 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n°CR 44-12 du 29 juin 2012 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n°CR 108-13 du 21 novembre 2013 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2015 ;
- VU** Le rapport CP 15-452 présenté par Monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France
- VU** L'avis de la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie ;
- VU** L'avis de la commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration Générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article premier :

Décide de participer au titre du dispositif « Jardins solidaires » en Ile-de-France au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projet) à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **32 524 €**.

Affecte une autorisation de programme de **32 524 €** disponible sur le chapitre 907 «Environnement» code fonctionnel 71 «Actions transversales», Programme HP 71-007 (171007) « Soutien aux démarches de développement durable » - Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable » du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Structure	Jardin	Adresse	QPV	Surface	Subvention proposée	Taux d'intervention
Mairie de Montereau-Fault-Yonne R801	Jardin partagé de Surville 15010673	2 Rue Honoré de Balzac, 77130 Montereau	x	670 m ²	1 190 €	50 %
Ville de Bondy R1244	Les Jardins du Bonheur 15010758	132 Rte de Villemomble, 93140 Bondy	x	250 m ²	9 627 €	50 %
Collège Eric Tabarly R3974	Les Jardineurs 15010765	30-32 Av. Albert Thomas, 93057 Les-Pavillons/s-Bois		250 m ²	2 490 €	50 %
Amis Recycleurs P0030282	Le potager partagé de la Recyclerie 15010768	85 Bd Ornano, 75018 Paris		300 m ²	5 508 €	50 %
Vergers Urbains P0029700	Commun Jardin 15010770	Square R. Luxemburg, 75018 Paris		370 m ²	5 530 €	45,15 %
Auberfabrik P0019942	Jardin d'échanges 15010771	Jardin des Fabriques, 114 rue Charles Tillon, 93300 Aubervilliers	x	400 m ²	3 229 €	50 %
Les Joyeux Jardiniers de Jouy P0032050	Jardin partagé 15010772	Rue Vignes Blanches, 95280 Jouy-le-Moutier		1 200 m ²	650 €	46,43 %
L'Usine à Gazon P0032051	Création du jardin l'Usine à Gazon 15010775	99, rue du Landy 93200 Saint-Denis		1 536 m ²	4 300 €	49,28 %

Article 2 :

Autorise, par dérogation à l'article 17 de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France, la prise en compte des dépenses éligibles concernant les subventions listées dans le tableau ci-après.

Mairie de Montereau-Fault-Yonne R801	Jardin partagé de Surville 15010673	1 ^{er} mai 2015
Amis Recycleurs P0030282	Le potager partagé de la Recyclerie 15010768	1 ^{er} mars 2015
Auberfabrik P0019942	Jardin d'échanges 15010771	1 ^{er} janvier 2015
L'Usine à Gazon P0032051	Création du jardin l'Usine à Gazon 15010775	1 ^{er} mars 2015

Article 3 :

Décide, par dérogation à l'article 17 de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France, la prise en compte des dépenses éligibles concernant la subvention accordée au projet de « jardin partagé » de la commune de Bussy-Saint-Georges voté par délibération n° CP 13-847 du 20 novembre 2013 (fiche projet n°13021060) à partir du 1^{er} juillet 2013.

**Le président du Conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION

Etat récapitulatif Jardins solidaires

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-452	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	71 - Actions transversales
Programme :	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
Action :	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

Dispositif :	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

Dossier :	15010673 - JS JARDIN PARTAGE DE SURVILLE		
Bénéficiaire :	R801 - COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE		
Localisation :	MONTEREAU-FAULT-YONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 190,00 €	Code nature :	204141

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
2 380,00 €	TTC 50 %	1 190,00 €	

Dossier :	15010758 - JS LES JARDINS DU BONHEUR		
Bénéficiaire :	R1244 - COMMUNE DE BONDY		
Localisation :	BONDY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 627,00 €	Code nature :	204141

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
19 254,00 €	TTC 50 %	9 627,00 €	

Dossier :	15010768 - JS LE POTAGER PARTAGE DE LA RECYCLERIE		
Bénéficiaire :	P0030282 - LES AMIS RECYCLEURS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 508,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
11 016,00 €	TTC 50 %	5 508,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-452	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	71 - Actions transversales
Programme :	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
Action :	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

Dispositif :	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

Dossier :	15010770 - JS COMMUN JARDIN		
Bénéficiaire :	P0029700 - VERGERS URBAINS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 530,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
12 247,00 €	TTC	45,15 %	5 530,00 €

Dossier :	15010771 - JS JARDIN D'ECHANGES		
Bénéficiaire :	P0019942 - AUBERFABRIK		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 229,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
6 458,00 €	TTC	50 %	3 229,00 €

Dossier :	15010772 - JS JARDIN PARTAGE		
Bénéficiaire :	P0032050 - LES 3J LES JOYEUX JARDINIERS DE JOUY		
Localisation :	JOUY-LE-MOUTIER		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	650,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
1 400,00 €	TTC	46,43 %	650,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	CP15-452	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	71 - Actions transversales
Programme :	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
Action :	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

Dispositif :	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

Dossier :	15010775 - JS CREATION DU JARDIN L'USINE A GAZON		
Bénéficiaire :	P0032051 - L'USINE A GAZON		
Localisation :	LA PLAINE SAINT-DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	4 300,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
8 725,00 €	TTC 49,28 %	4 300,00 €

Dossier :	15010765 - JS LES JARDINEURS		
Bénéficiaire :	R3974 - ERIC TABARLY CES PAVILLONS SOUS BOIS		
Localisation :	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 490,00 €	Code nature :	20431

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
4 980,00 €	TTC 50 %	2 490,00 €

Total sur le dispositif 00000729 - Jardins solidaires en Ile de France :	32 524,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 907 - 71 - 171007 - 17100701 :	32 524,00 €
--	-------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION

FICHES PROJETS Jardins solidaires

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010673
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS JARDIN PARTAGE DE SURVILLE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	2 380,00 €	50,00 %	1 190,00 €
Montant Total de la subvention			1 190,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-204141-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MONTEREAU FAULT
YONNE

Adresse administrative : 54 RUE JEAN JAURES
77875 MONTEREAU

Statut Juridique : Commune

Représentant : Monsieur Yves JEGO, Député-maire

N° SIRET : 21770305700018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La préparation du jardin nécessite une prise en compte des dépenses à partir du 1er mai 2015.

Objectifs :

Transformation d'un espace vert de 670 m² au coeur de Surville (quartier prioritaire) en jardin partagé. Mettre en place une démarche participative, en s'appuyant sur les groupes existants (café alternatif du centre social), avec une invitation étendue à l'ensemble des habitants du quartiers et autres groupes comme les résidents du foyer Bellefeuille (3ème âge).

Description :

Le jardin sera conçu et animé par les habitants engagés dans la vie du quartier, aura vocation à favoriser la dynamique participative, sera un espace de rencontre et de lien social dans un quartier en mutation, et renforcera la qualité environnementale de celui-ci.

Le projet s'inscrit dans le prolongement du parc de la Gramine et vise ainsi à étendre la trame verte reliant la ville haute (quartier Surville) et la ville basse (centre-ville).

Le jardin sera cultivé selon les méthodes naturelles car les produits phytosanitaires seront bannis, en favorisant le recours à la permaculture pour les cultures hors-sol. Une partie du terrain, aujourd'hui à l'état de pelouse, sera transformé en prairie sauvage.

En collaboration avec l'association des jardins ouvriers, la création de ce jardin naturel partagé reposera essentiellement sur le transfert de connaissances et compétences des personnes initiées au jardinage naturel.

Le jardin sera aussi l'occasion de créer du mobilier en utilisant des matériaux de récupération, ainsi que fabriquer des clôtures au sein d'un atelier de menuiserie.

Une banque de graines sera créée, en lien avec des réseaux de distribution de graines et légumes oubliés et de plantes locales.

Moyens mis en œuvre :

2 personnes affectées au projet : une chargée de mission écologie urbaine et une animatrice socioculturelle du centre social.

Développement et promotion du jardin dans le cadre des événements de quartier (Fête des Voisins, Montereau Plage...)

Communication dans le journal municipal, site internet et réseau sociaux, tracts et affiches et contacts auprès des groupes existants.

Public(s) cible(s) :

Habitants du quartier, résidents du foyer Bellefeuille (3ème âge), adhérents des Restos du Coeur, public de la CCAS et public scolaire.

Localisation géographique :

- MONTEREAU-FAULT-YONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	743,00	31,22%
Réalisation de cheminements et clôtures	103,00	4,33%
Achat de petit matériel	402,00	16,89%
Installation de récupérateur d'eau de pluie	42,00	1,76%
Abri de jardin	440,00	18,49%
Plantations d'alignement	550,00	23,11%
Acquisition de composteurs	100,00	4,20%
Total	2 380,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	1 190,00	50,00%
Ville de Montereau-Fault-Yonne	714,00	30,00%
CCAS	238,00	10,00%
Privés	238,00	10,00%
Total	2 380,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	1 190,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	3 075 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2015	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi (CR46-14)	7 750,00 €
2015	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
	Montant total	3 229 020,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010758
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS LES JARDINS DU BONHEUR
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	19 254,00 €	50,00 %	9 627,00 €
Montant Total de la subvention			9 627,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-204141-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BONDY
 Adresse administrative : ESPLANADE CLAUDE FUZIER
 93140 BONDY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Sylvine THOMASSIN, Maire

N° SIRET : 21930010000019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Equiper et rendre accessible les jardins du Bonheur aux personnes à mobilité réduite (PMR) et les seniors de la maison de retraite KOREA située à 50 mètres afin de favoriser une véritable mixité valides/PMR et intergénérationnelle.

Description :

Les jardins du Bonheur sont divisés en 4 parcelles : le jardin éducatif et intergénérationnel, le jardin de la Renaissance (insertion sociale), le jardin de la santé et La Terrasse (espace consacré aux repas conviviaux et aux actions liées à la biodiversité).

Le projet a une fonction éducative sur l'environnement car il permet de responsabiliser les habitants sur leur cadre de vie ; une fonction éducative sur la santé avec des actions pour modifier les comportements alimentaires et lutter contre l'obésité. Enfin il permet d'associer différents partenaires pour créer du lien social et permettre de faire émerger une plus-value humaine dans un quartier classé zone urbaine sensible.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : pilotage du projet par un chargé de développement local ; formation par un chef de service parcs et jardins ; encadrement du public par 2 animateurs et participation d'autres services municipaux (communication, urbanisme...)

Public(s) cible(s) :

Habitants du quartier et de Bondy

Localisation géographique :

- BONDY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de bacs à culture (x60)	12 276,60	63,76%	Ville de Bondy	9 627,00	50,00%
Réalisation de cheminements spécifiques ppour accueillir les PMR	6 977,40	36,24%	Région IDF	9 627,00	50,00%
Total	19 254,00	100,00%	Total	19 254,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	9 627,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	55 090,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	6 900,00 €
2012	Habitat privé : Ingénierie	29 372,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	10 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 500,00 €
2013	Soutien au Réseau Information Jeunesse	4 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	55 090,00 €
2013	Soutien à la médiation	5 000,00 €

2013	Financement des dossiers PRU et OPI	1 147 985,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	55 090,00 €
2015	Financement des dossiers PRU et OPI	891 800,00 €
	Montant total	2 269 827,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010768
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS LE POTAGER PARTAGE DE LA RECYCLERIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	11 016,00 €	50,00 %	5 508,00 €
Montant Total de la subvention			5 508,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES AMIS RECYCLEURS
 Adresse administrative : 2 RUE BELLIARD
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur STEPHANE VATINEL, Président

Date de publication au JO : 1 mars 2014

N° SIRET : 80066628100012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des contraintes naturelles, les travaux sur le potager doivent commencer plus tôt. En conséquence, il est proposé que les dépenses soient prises en compte à partir du 1er mars 2015.

Objectifs :

Faire du potager de la REcyclerie un véritable espace pédagogique et social, où chacun contribue à la création collective de richesses utilisables et partageables par tous.

Revégétalisation vertueuse de l'écosystème qui s'est développé le long de la Petite Ceinture en friche.

Faire prendre conscience aux riverains et usagers de leur capacité à agir et s'impliquer pour le développement durable, en les invitant à s'approprier les enjeux et les clefs de la nature et de l'agriculture urbaine. Cette vocation est d'autant plus capitale que le quartier, fort d'une large diversité socioéconomique, connaît de fortes inégalités de sensibilisation et de mobilisation de la population sur des questions écologiques.

Description :

En juin 2014, la REcyclerie a ouvert ses portes dans une ancienne gare de la Petite Ceinture, porte de Clignancourt dans le 18ème arrondissement de Paris.

La Ferme Urbaine est la partie extérieure du projet, qui se déroule le long des quais de la petite Ceinture. Elle comprend des surfaces végétalisées, un poulailler, un système de recyclage des déchets et un potager partagé de 300 m².

Ce potager viendra s'installer après le pont, le long des quais de la Petite Ceinture. Il est conçu selon des concepts, techniques et principes de l'agriculture agroécologique en ville.

Son aménagement a commencé au début du mois de mars.

Le projet comprend :

- des travaux d'aménagement et d'équipement de cette zone d'agriculture innovante,
- une gestion et un entretien par des groupes qui en ont la charge (membres de l'association, habitants, écoles ou centres d'animation),
- un espace d'apprentissage et de partage, autour de la volonté du "faire-ensemble". Détenteurs d'un nouveau savoir-faire, les jardiniers développent des outils pédagogiques, des "visites découvertes"... Les récoltes seront partagées et données.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : pas de salarié affecté au projet, un stagiaire conventionné est en charge du suivi de la mise en œuvre du projet et une demande d'emploi tremplin est en cours auprès de la Région Île-de-France.

Communication : le potager partagé bénéficie de la communication de la REcyclerie, son site internet, sa clientèle quotidienne et ses réseaux sociaux.

Actions/événements autour du projet :

le public scolaire est sensibilisé et de nombreuses classes viennent visiter la Ferme Urbaine ;

les habitants du quartier sont impliqués dans le projet et participent aux chantiers collaboratifs ;

Cours de jardinage, conférences, rencontres, marché de végétaux sont organisés tout au long de l'année.

Public(s) cible(s) :

Jeunes et publics scolaires (écoles, collègues, lycées et étudiants de la Sorbonne Clignancourt), familles de riverains et plus directement les plus fragiles économiquement, centres sociaux et centres d'animations du quartier.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Etude préalable de la qualité et de la pollution des sols	612,00	5,56%
Aménagement de terrain	4 000,00	36,31%
Réalisation de cheminements et de clôtures	4 404,00	39,98%
Bénévolat	2 000,00	18,16%
Total	11 016,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fondation Lemarchand (acquis)	5 000,00	45,39%
Recettes propres (adhésions)	508,00	4,61%
Subvention Région (sollicitée)	5 508,00	50,00%
Total	11 016,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 508,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Politique énergie climat	8 360,00 €
	Montant total	8 360,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010770
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS COMMUN JARDIN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	12 247,00 €	45,15 %	5 530,00 €
	Montant Total de la subvention		5 530,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VERGERS URBAINS
 Adresse administrative : 14 BOULEVARD DE LA CHAPELLE
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur SEBASTIEN GOELZER, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 79483864900018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Grâce à une démarche participative, créer un jardin partagé, support de lien social, tourné vers les habitants du quartier et au delà, dans le respect de la diversité.

Faire des animations autour du jardin : réunions mensuelles, divers ateliers (semis, jardinage, entretien, lutte biologique...)

Description :

Cet espace suivra deux axes complémentaires :

- un jardin (fruitier et maraicher) partagé et ancré dans son quartier qui assurera des relations avec les équipements proches : auberge de jeunesse, les écoles, le collège, l'Antenne jeune à travers un programme pédagogique spécifique.

Le lieu sera un lieu de rencontres entre habitants proposant des événements artistiques, des ateliers pratiques, et des repas élaborés à partir des récoltes du jardin.

Mise en place d'un poulailler, d'une pépinière fruitière et de différents supports de jardinage.

- un lieu-ressource pour une ville comestible.

Création d'un lieu d'expérimentation ouvert à tous, d'un espace mutualisé de mise en pratique, d'échanges et de réflexion sur les questions de la ville comestible, de la nature en ville et de la végétalisation (ou agriculture) urbaine. Lieu d'apprentissage et de sensibilisation avec notamment un espace de compostage accessible aux habitants, mais aussi un lieu de rencontre et d'échange entre habitants et acteurs de "l'urbanisme comestible".

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 0.5 emploi adulte Relais et un chargé de médiation.

Moyens matériels : un local de 32m² partagé avec l'association Toits Vivants (rue Pajol, 18ème), ainsi que 35 m² d'espace collectif aménagé donnant sur l'espace public.

Matériel informatique et outillage.

Public(s) cible(s) :

Riverains du jardin et habitants du quartier.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Réalisation de cheminements et clôtures	4 310,00	35,19%	Subvention Région (sollicitée)	5 530,00	45,15%
Achat de petit matériel	2 363,00	19,29%	Fondation Bruneau	1 500,00	12,25%
Installation de récupérateur d'eau	98,00	0,80%	DPVI (Cucs)	1 500,00	12,25%
Réalisation d'espaces communs	2 403,00	19,62%	Autre fondation	1 717,00	14,02%
Plantation d'alignement	1 073,00	8,76%	Dons en nature	2 000,00	16,33%
Bénévolat	2 000,00	16,33%	Total	12 247,00	100,00%
Total	12 247,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 530,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010771
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS JARDIN D'ECHANGES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	6 458,00 €	50,00 %	3 229,00 €
Montant Total de la subvention			3 229,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AUBERFABRIK
 Adresse administrative : 15 IMPASSE DU PONT BLANC
93300 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur David CAUBERE, Président

Date de publication au JO : 13 janvier 2007

N° SIRET : 49440264700015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des contraintes naturelles, les travaux sur le potager doivent commencer plus tôt. En conséquence, il est proposé que les dépenses soient prises en compte à partir du 1er janvier 2015.

Objectifs :

Les principaux objectifs du projet sont :

1. L'expérimentation des principes et techniques de permaculture en milieu urbain, visant l'autonomie du site en termes d'eau et d'énergie, ainsi qu'une culture intensive de la terre.
2. La sensibilisation aux questions environnementales et aux enjeux climatiques tels que la dégradation des sols et l'importance de la biodiversité.
3. Les échanges des savoirs spécialisés et la valorisation de savoirs locaux.
4. Rendre accessible à un public issu du champ social des techniques de permaculture, notamment la régénération du sol, la production et le troc de semences et la valorisation des déchets verts, ainsi que de savoirs divers, tels que bricolage, promotion du réemploi des matériaux, consommation éthique et

responsable.

5. Améliorer le cadre de vie à travers la réappropriation de l'espace public, la convivialité et la valorisation du territoire.

Description :

Ce projet consiste à développer un jardin écologique, expérimental et pédagogique au sein d'une cité. Le Jardin des Fabriques qui existe depuis 2011, constitue un espace privilégié, ouvert à tous, pour la découverte et l'expérimentation directe des pratiques de jardinage écologique et la conscientisation des enjeux environnementaux.

Cette année le projet se divisera en trois axes :

1. Ateliers de jardinage et de construction participatifs. Reconstruction d'un espace de convivialité et récréation, reconstruction des bacs à compostage, reconstruction d'un hôtel à insectes ; réalisation de cultures en lasagnes, paillage, plantations d'engrais verts, semis de plantes médicinales, aromatiques, comestibles, tinctoriales ; récolte et séchage des plantes aromatiques, initiation à la botanique (reconnaitances de plantes, inventaire floristique, dessin botanique), trocs de graines et plantes.
2. Réalisation de la 2ème édition du Festival « Rendez-vous au jardin ! »
3. Les ateliers de pratique artistique collective sur le thème de la nature et de la ville : Action « 1001 plantes »

Moyens mis en œuvre :

Edition collaborative d'un journal (la gazette du Jardin des Fabriques).

Valorisation de l'espace comme lieu d'accueil d'événements festifs et conviviaux (Festival « Rendez-vous au jardin ! », projection cinéma, théâtre-forum, pique-nique etc.)

Le projet prévoit aussi plusieurs ateliers d'aménagement des espaces communs, en concertation avec un groupe identifié de la cité, en les impliquant dès la conception jusqu'à la construction des mobiliers en bois (création d'espaces de convivialité, de jeux, de travail).

Cette année, le festival va s'inscrire dans la dynamique du projet Alternatiba, ce qui permettra aux habitants de pouvoir bénéficier d'événements festifs en lien avec les thématiques des alternatives écologiques et environnementales (dégustation de produits bio de l'AMAP Robin des Pois, atelier auto-réparation des vélos, ateliers d'arts plastiques récup' et nature etc)

Public(s) cible(s) :

Habitants de la cité Cochenec mais aussi un public externe (lors des événements festifs, ateliers pédagogiques et participatifs, pique-niques)

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	1 509,00	23,37%
Achat de petit matériel	1 370,00	21,21%
Réalisation d'espaces communs	2 264,00	35,06%
Plantations d'alignements	955,00	14,79%
Acquisition de composteurs	360,00	5,57%
Total	6 458,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	3 229,00	50,00%
Fonds privés	3 229,00	50,00%
Total	6 458,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	3 229,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010772
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS JARDIN PARTAGE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	1 400,00 €	46,43 %	650,00 €
Montant Total de la subvention			650,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES 3J LES JOYEUX JARDINIERS DE JOUY
 Adresse administrative : 10 RUE DE LA FONTAINE BENITE
95280 JOUY-LE-MOUTIER
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Sylvie FOLIGUET, Présidente

Date de publication au JO : 7 février 2015

N° SIRET : 80983691900013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Produire sa nourriture (en partie) et ainsi rendre leur fierté aux bénéficiaires du centre social
- Manger bio et local
- Apprendre à jardiner avec des méthodes préservant les ressources (permaculture)
- Créer du lien entre personnes avec des problèmes sociaux et les bénévoles grâce à la pratique participative du jardin partagé
- Favoriser un lien intergénérationnel et interculturel
- Faire de ce lieu un endroit où on ait plaisir à jardiner, se promener, se détendre.
- Partager équitablement les récoltes et donner les surplus à l'épicerie sociale

Description :

Le projet consiste à jardiner bio avec les bénéficiaires de l'épicerie sociale et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). La mairie de Jouy-le-Moutier met à disposition de l'association une partie des anciens jardins familiaux (qui ont été déplacés). Le terrain est très propice au jardinage, il contient une maisonnette pour ranger les outils, mais pas d'eau courante pour l'instant.

Le choix de la permaculture va dans le sens du renforcement, en pleine ville, de la biodiversité et de la préservation de l'environnement : il est prévu un coin détente avec table, bancs. Ce lieu sera ouvert à un public familial.

L'association envisage de concevoir et animer des ateliers pédagogiques, liés au jardinage, à la cuisine, au respect de la nature..., de mettre en place des panneaux explicatifs sur le jardinage et la cuisine.

De plus, des fêtes sont prévues dans le jardin : fête des jardins, fête des récoltes...

Moyens mis en œuvre :

L'association est constituée de 13 bénévoles, plus ou moins jardiniers et permaculteurs, de familles envoyées par le CCAS, de bénéficiaires de l'épicerie sociale et d'autres ont manifesté leur intérêt.

Public(s) cible(s) :

L'idée du projet est de redonner la fierté à un public en difficulté, fierté de pouvoir nourrir sa famille. La production fournira ainsi une alimentation saine à des ménages modestes, qu'ils soient jardiniers ou non. Les adhérents au projet seront prioritairement les personnes envoyées par le CCAS et ils paieront une cotisation réduite (3€).

Localisation géographique :

- JOUY-LE-MOUTIER

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	120,00	8,57%	Adhésions	250,00	17,86%
Achat de petit matériel	900,00	64,29%	Subvention communale	500,00	35,71%
Installation de récupérateur d'eau de pluie et systèmes d'arrosage associés	50,00	3,57%	Subvention Région (sollicitée)	650,00	46,43%
Réalisation d'espaces communs	100,00	7,14%	Total	1 400,00	100,00%
Bénévolat	230,00	16,43%			
Total	1 400,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	650,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010775
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS CREATION DU JARDIN L'USINE A GAZON
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	8 725,00 €	49,28 %	4 300,00 €
Montant Total de la subvention			4 300,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'USINE A GAZON
 Adresse administrative : 2 RUE CAPITAINE ALFRED DREYFUS
 93200 SAINT-DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Anne HURAND, Référente

Date de publication au JO : 19 octobre 2013

N° SIRET : 81132287400017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des contraintes naturelles, les travaux sur le potager doivent commencer plus tôt. En conséquence, il est proposé que les dépenses soient prises en compte à partir du 1er mars 2015.

Objectifs :

Outre la culture collective de ce jardin , les objectifs sont :

- organiser des activités pédagogiques, des évènements artistiques et culturels, des animations conviviales de quartier ;
- se former, apprendre et réapprendre à jardiner, acquérir des savoir-faire, mais aussi transmettre aux autres ;
- promouvoir toutes les actions contribuant à embellir le cadre de vie et renforcer la biodiversité à la Plaine-Saint-Denis, sensibiliser les Dionysiens à la place de la nature en ville, aux gestes de préservation des ressources (eau, recyclage du bois, compostage), développer la prise de conscience des responsabilités citoyennes de chacun à l'égard de la préservation de l'environnement ;

- développer les partenariats avec les associations et les écoles du quartier de la Plaine-Saint-Denis dans un esprit de solidarité et de transmission intergénérationnelle.

Créer un jardin partagé, avec le fonctionnement collégial de l'association : chacun ne cultive pas pour lui, mais pour une récolte commune et partagée.

Créer un jardin pédagogique en lien étroit avec les écoles et centres de loisirs du quartier, enseignants, enfants, parents d'élèves, animateurs en proposant différents types de jardinage (friches, partie fleurie).

Créer un jardin ouvert sur le quartier, lieu de rencontre et d'échanges entre les habitants du quartier et lieu de visite pour tous.

Créer un jardin écologique avec récupérateurs d'eau, récupération de matériaux et toilettes sèches.

Description :

Ce projet a pour objet la création d'un jardin collectif de la rue du capitaine Alfred Dreyfus à Saint-Denis mis à disposition de l'association, dans l'esprit de la charte de Plaine Commune.

NB : Ce projet a vu le jour en 2013, et a donné lieu à la création de l'association la même année - mais le terrain n'a pu être rétrocédé à l'agglomération puis à la ville qu'en 2015 (défaut de construction sur la voirie), ce qui explique qu'aucune action n'ait été menée durant ces 2 années.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 13 bénévoles.

Moyens matériels : rien si ce n'est le matériel personnel des bénévoles.

Public(s) cible(s) :

Habitants du quartiers, membres de l'association, scolaires...

Le principe du jardin est d'être ouvert à tous, dès lors que 2 personnes de l'association sont présentes sur le terrain.

Des événements seront organisés (au minimum 1 par mois hors période hivernale) : ateliers de jardinage, fête de quartier, atelier avec les gardes de l'environnement de la ville ...

Plusieurs classes des écoles voisines viendront régulièrement sur le terrain.

Localisation géographique :

- LA PLAINE SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	3 296,00	37,77%
Achat de petit matériel	1 612,00	18,47%
Installation de récupérateur d'eau	490,00	5,62%
Abri de jardin	596,00	6,83%
Réalisation d'espaces communs	484,00	5,55%
Plantations d'alignement	706,00	8,09%
Acquisition de composteurs	142,00	1,63%
Bénévolat	1 400,00	16,04%
Total	8 726,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	4 300,00	49,28%
Ville de St Denis (démarche quartier)	500,00	5,73%
Ville de St Denis (pôle environnement)	1 000,00	11,46%
Crédit Agricole (caisse locale)	1 000,00	11,46%
Bourse aux jouets école	300,00	3,44%
Adhésion membres associations	226,00	2,59%
Bénévolat	1 400,00	16,04%
Total	8 726,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	4 300,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010765
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : JS LES JARDINEURS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	4 980,00 €	50,00 %	2 490,00 €
Montant Total de la subvention			2 490,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20431-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ERIC TABARLY CES PAVILLONS SOUS BOIS
 Adresse administrative : 30 AV ALBERT THOMAS
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
 Statut Juridique : Etablissement Public Local d'Enseignement Collège (Collèges Publics)
 Représentant : Monsieur Eric CANDAU, Principal

N° SIRET : 19930100300026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les enfants seront acteurs des orientations du projet : ils seront amenés à penser les choix culturels et la gestion du jardin en fonction des objectifs de production et des ressources concrètes disponibles dans l'environnement immédiat.

Porter un autre regard sur le collège : quotidiennement fréquenté comme un "espace scolaire", il devient un tiers lieu partagé, à travers une appropriation constructive.

Favoriser l'échange enfants, parents et grands-parents par des demi-journées passerelles d'ouverture aux familles, donnant aux parents l'occasion de transmettre leur savoir faire et leur plaisir du jardinage.

Miser sur une éducation à même de favoriser des habitudes citoyennes bénéfiques à long terme en agissant auprès d'un jeune public.

Description :

Le projet est développé dans l'espace et le fonctionnement du collège. Il s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative (élèves à l'entrée en 6ème, enseignants et parents).

L'atelier des jardineurs est un lieu créé et entretenu selon des objectifs partagés. Il s'agit de mettre en place une production maraîchère (légumes, fleurs, aromates) fondée sur l'échange et le partage des savoirs comme des ressources et ce faisant, d'éduquer à la biodiversité.

Les productions y seront réparties pour moitié entre les jardiniers et via un service social ou une association de partage pour l'autre moitié.

Le projet se décline en trois composantes :

- environnementale : prise en compte des ressources énergétiques et naturelles (récupération d'eau et irrigation raisonnée/compostage à partir des déchets alimentaires de la cantine) ;
- éducative : sensibilisation aux questions d'alimentation durable et lutte contre le décrochage scolaire (notion de culture biologique, favoriser l'entrée du bio dans les familles et la restauration scolaire, remédiation et soutien scolaire) ;
- solidaire : ouverture aux familles et à l'économie de partage en lien à une association de redistribution.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 3 enseignants (français, sciences et vie de la Terre, arts plastiques).

Communication autour du projet via un blog sur le site de l'établissement, lors des portes ouvertes.

Evènements autour du projet : périodes d'ouverture aux familles, visites d'étude (parcs environnementaux, jardins écologiques, ferme urbaine), présentation du jardin lors des portes ouvertes de l'établissement.

Public(s) cible(s) :

Elèves à l'entrée en 6ème, enseignants et parents d'élèves du collège Eric Tabarly.

Localisation géographique :

- LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	1 290,00	25,90%	Subvention CG 93	2 200,00	44,18%
Achat de petit matériel	1 169,00	23,47%	Subvention Région (sollicitée)	2 490,00	50,00%
Installation de récupérateur d'eau de pluie et systèmes d'arrosage associés	1 627,00	32,67%	Financement participatif : fonds MAIF éducation et FSE collège	290,00	5,82%
Abri de jardin	569,00	11,43%	Total	4 980,00	100,00%
Acquisition de composteurs	325,00	6,53%			
Total	4 980,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	2 490,00 €